

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Une autre tentative de se mettre à l'abri.

(Texte)

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, puisque la déclaration du très honorable premier ministre intéresse surtout notre groupe...

**M. Valade:** Elle intéresse tout le monde!

**M. Caouette:** Elle s'adresse surtout à nous. Je dois dire, monsieur l'Orateur, que nous ne nous opposons pas spécialement à ce que l'article n° 1 du bill C-136 soit adopté. Seulement, le très honorable premier ministre conviendra avec moi que si nous adoptons l'article n° 1 et que nous attendons le stade de la troisième lecture, à ce moment-là, nous n'aurons le droit de parler chacun qu'à un moment donné, et nous serons limités par le Règlement de la Chambre des communes, alors que nous avons tellement de choses à dire sur le bill en question.

A notre avis, c'est notre privilège de discuter de l'article 1 du bill C-136 tant et aussi longtemps que nous aurons des questions à poser.

Le très honorable premier ministre nous dit que, lundi, nous aurons la traduction.

Des promesses électorales, monsieur l'Orateur, je n'en ai jamais fait mais j'en ai entendu souvent. (*Éclats de rire*) J'en ai souvent entendu, cependant, de la part du très honorable premier ministre et du chef de l'opposition.

Seulement, nous ne pouvons nous engager à promettre quoi que ce soit; nous ne promettons rien à nos électeurs et nous ne promettons rien au gouvernement, vous pouvez en être assurés.

(Traduction)

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Puis-je poser une question supplémentaire? Le premier ministre s'informerait-il pour savoir si les travaux ordinaires ou les travaux accélérés de traduction de ce rapport ont été mis de côté en raison de certaines exigences de ses ministres qui auraient voulu qu'on donne priorité à leurs travaux?

**Le très hon. M. Pearson:** Je me renseignerai, mais rien ne permet de croire que l'affirmation de mon honorable ami est exacte.

**L'hon. M. Lambert:** En toute déférence pour le premier ministre, je lui ai posé une question. Je n'ai rien affirmé.

**M. Douglas:** Puis-je poser une question supplémentaire?

**M. l'Orateur:** La tâche de la présidence serait de beaucoup simplifiée si nous pouvions procéder de la façon ordinaire. Je commence

[Le très hon. M. Pearson.]

par la première rangée. L'honorable député de Burnaby-Coquitlam a la parole.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Il me semble qu'il aurait été plus convenable de discuter de la déclaration du premier ministre lors de l'étude de la motion.

**Une voix:** Vous l'avez demandé.

**M. Douglas:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. L'honorable député a posé une simple question; il n'a pas demandé une déclaration détaillée.

**Une voix:** Vous craignez la réponse.

**M. Douglas:** La déclaration aurait pu être faite lorsque la question a été soulevée, mais puisqu'on a permis au premier ministre de formuler une longue déclaration, je pense qu'on devrait me permettre de lui demander si le gouvernement, eu égard à sa déclaration, serait maintenant disposé à remettre l'étude du régime de pensions du Canada à lundi, alors que nous aurons sans doute la traduction entière. En revanche, ceux qui ont soulevé la question de privilège seraient prêts, si je ne m'abuse, à la retirer, ce qui tirerait la présidence d'une situation difficile.

Il ne fait aucun doute que bon nombre de ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre estiment qu'il y a sans contredit matière à question de privilège et que nous devons faire connaître notre attitude à cet égard. Je demande au premier ministre s'il est disposé à réserver l'étude du régime de pensions du Canada si, en revanche, la question de privilège était retirée?

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, sauf erreur, comme vous l'avez déjà indiqué, vous êtes maintenant en mesure de trancher la question. Hier, à mon avis, il y avait une certaine urgence, un certain désir d'obtenir une décision à cet égard. Si mon honorable ami pense que la Chambre estime que nous devrions remettre cette question, dans sa forme actuelle, à lundi et de procéder aux autres travaux prévus pour aujourd'hui, je n'y ai pas d'objection.

**M. l'Orateur:** La parole est au ministre des Finances.

**L'hon. M. Gordon:** Monsieur l'Orateur, je tiens à aborder une autre question...

**M. Caouette:** Une question complémentaire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Je suppose que si le ministre des Finances tient à prendre la parole à ce moment-ci, c'est qu'il a quelque chose d'important à dire. Je n'ai aucune idée de ce que c'est, mais je suis sûr qu'il peut en assumer la responsabilité.

**L'hon. M. Gordon:** Ce n'est pas important, monsieur l'Orateur; je veux tout simplement